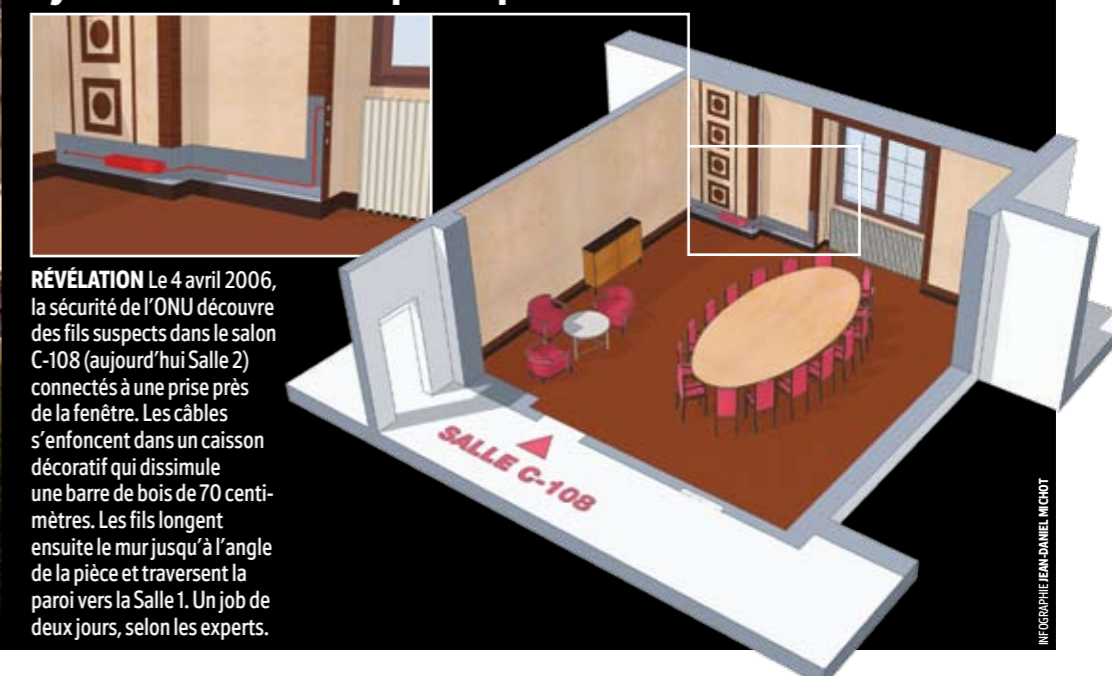


NATIONS-UNIES
Micros sophistiqués
et omerta générale:
ambiance de film
d'espionnage
au Palais des Nations.



Système d'écoutes sophistiquées au salon C-108



RÉVÉLATION Le 4 avril 2006, la sécurité de l'ONU découvre des fils suspects dans le salon C-108 (aujourd'hui Salle 2) connectés à une prise près de la fenêtre. Les câbles s'enfoncent dans un caisson décoratif qui dissimule une barre de bois de 70 centimètres. Les fils longent ensuite le mur jusqu'à l'angle de la pièce et traversent la paroi vers la Salle 1. Un job de deux jours, selon les experts.

LES ESPIONS DU PALAIS

GENÈVE. Les diplomates réunis dans les salons feutrés du Palais des Nations sont-ils à l'abri des espions? Rien n'est moins sûr. Enquête sur un secret bien gardé.

MICHEL BÜHRER

La petite scène se passe à l'ONU. Plus précisément dans un salon de l'aile du Palais des Nations à Genève. Le salon C-108, pour être exact. Ce jour-là, les délégations s'y sont réunies pour parler de sujets sensibles, d'armes bactériologiques, de paix au Proche-Orient, de guerre en Irak, qui sait? Les officiels ont pris place autour de la belle table en

chêne de forme ovale, ornée d'une mappemonde en marqueterie. Ils se parlent à huis clos, certains d'être à l'abri d'oreilles indiscrettes. Lorsqu'elles ne sont pas occupées, ces salles de réunion sont en effet bouclées à triple tour. Le salon C-108, qui a été rénové en 2005, accueille souvent des rencontres de haut niveau. Ce jour-là, pourtant, des micros ne perdent pas une syllabe de la discussion...

Si cette scène est fictive, les micros et la salle, eux, sont bien réels. C'est dans le salon C-108 qu'ont été repérées, en 2006 et 2007, des installations high-tech extrêmement bien dissimulées. L'histoire commence par une découverte fortuite... Le 4 avril 2006, des électriciens effectuent une réparation dans ce salon C-108. Soudain, leur attention est attirée par des fils suspects, connectés depuis l'intérieur du mur à une

prise installée dans l'encadrement de la fenêtre, à la hauteur d'un radiateur. Branle-bas de combat, les responsables de la sécurité des Nations Unies sont alertés. Dissimulés dans le mur, les câbles descendent jusqu'à dix centimètres du sol, puis suivent le bas de la paroi, à gauche de la fenêtre, pour s'enfoncer dans un caisson décoratif appliqué contre la paroi sur toute sa hauteur. A l'intérieur du caisson,

profond de 20 centimètres, les enquêteurs découvrent une barre en bois longue de 70 centimètres sur 5 de large et 3 d'épaisseur. La surprise ne s'arrête pas là. Les fils électriques continuent dans le caisson jusqu'à l'angle de la pièce puis traversent la paroi pour alimenter un appareil similaire dans la Salle 1 voisine. Celui-ci est placé verticalement derrière un angle de la banquette en cuir qui borde la salle sur trois côtés.

Affaire classée confidentielle. Les rayons X vont confirmer ce que le service de sécurité devinait: il s'agit bien de systèmes d'écoute très sophistiqués, similaires à ceux découverts dans le Salon français en 2004, au cours

d'une rénovation. Une fuite interne avait alerté les médias. Cette fois-ci, l'affaire est restée top secret. Ces découvertes – ainsi que celles qui suivront, comme nous allons le voir – ont été effectuées dans les salons de prestige voisins de la Salle du Conseil, qui abrita la Société des Nations dès 1936. Depuis 1979, elle accueille notamment la Conférence sur le désarmement. Les deux appareils trouvés en avril 2006 furent expédiés discrètement en Grande-Bretagne pour analyse, aux services secrets vraisemblablement, sous couvert d'une société écran, selon un témoin qui a vu une «facture». «Rien d'étonnant à cela, estime Jacques

Baud, spécialiste suisse du renseignement*, les Nations Unies n'ont guère de capacités en la matière et il est logique qu'elles fassent appel à un Etat membre aux compétences reconnues dans le domaine.» Sur les conclusions des analyses, rien n'a filtré.

Complicités internes? Ces appareils n'ont rien à voir avec les bons vieux micros plantés dans un pot de fleurs. Ici, l'électronique est alimentée par une batterie, reliée au secteur. Lorsque la batterie est chargée, toute activité électrique cesse, ce qui rend la localisation difficile. De plus, l'appareil est contrôlé à distance. Il accumule les données enregistrées et les

transmet par saccades extrêmement brèves (*burst system*). Autrement dit, de manière quasi indétectable. L'opération peut être actionnée «dans un rayon de 100 à 150 mètres», selon l'expert anglais James Atkinson du Granite Island Group, une société de conseil en contre-espionnage basée à Londres, que nous avons interrogé. Ce rayon comprend un parking et... les services de la direction générale, situés au même étage. «Mais l'information peut très bien être récupérée en passant simplement dans le couloir, pourquoi se fatiguer et prendre des risques», assure un haut fonctionnaire du renseignement suisse. >>>

>>> Selon des avis convergents, le coût de l'opération avoisine les 300 000 francs, dont 100 000 pour chacun des appareils. Mais c'est la pose elle-même qui a inquiété la sécurité. Elle exigeait des repérages et plusieurs heures de travail sur au moins deux jours. Elle impliquait éventuellement des complexités internes. L'alimentation électrique sur le secteur indiquait aussi un usage prévu sur le long terme.

Contre-espionnage. Trois systèmes d'écoute découverts en deux ans, les trois par hasard... le service de sécurité de l'ONU décida qu'il était temps de réagir. En 2004 déjà, dans une analyse de l'objet trouvé dans le Salon français, James Atkinson avait estimé que les espions savaient sans doute que l'endroit allait être contrôlé, mais supposaient aussi que «les gens opérant ce contrôle seraient mal formés et mal équipés». On ne saurait mieux dire: le service de sécurité n'avait ni équipement, ni formation. Décision fut donc prise d'entraîner un petit groupe spécialisé et de l'équiper du standard en matière de contre-espionnage: un analyseur de fréquences Oscar et un «détecteur de jonction non linéaire» Orion. Ce dernier n'est rien d'autre qu'un émetteur-récepteur à micro-ondes qui repère les semi-conducteurs. Donc aussi les installations dormantes.

Le maniement du détecteur est familier aux amateurs de films d'espionnage: écouteurs aux oreilles, l'opérateur manie une perche qui se termine par une «assiette», qu'il passe lentement sur les parois examinées. Ce que les films ne montrent pas, c'est que l'opération est extrêmement délicate et astreignante. L'endroit examiné est vidé de tout ce qui peut l'être (et passé aux rayons X), et surtout

des appareils électriques ou électroniques, afin d'éviter les perturbations. Chaque signal détecté doit être interprété finement: il peut s'agir d'un câble électrique dans le mur, d'une agrafe dans un fond de meuble, voire d'une installation dans une pièce voisine. La perche est promenée très lentement sur toutes les surfaces, en mouvements croisés. Il faut entre deux et cinq minutes pour couvrir un mètre carré. Un nettoyage soigneux, pour un local de 140 m² comme le Salon français, peut prendre 3 à 4 jours.

LES JUGES DU TRIBUNAL SUR L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT HARIRI ONT ÉTÉ AUDITIONNÉS DANS CES SALONS, QUI ONT AUSSI ACCUEILLI DES DISCUSSIONS AVANT LA GUERRE EN IRAK.

Après trois semaines de formation express, la nouvelle équipe est envoyée sur le terrain le 11 janvier 2007. Premier exercice pratique: la salle C-108, celle où un appareil avait été dissimulé dans le mur. Et là... bingo! Dans un petit meuble à portes coulissantes, l'un des deux rayonnages en bois avait été remplacé par une pièce identique, dans laquelle était noyé un système d'écoute alimenté par batterie cette fois. Six mois plus tard, le 7 juin, un autre appareil branché sur secteur était localisé par l'équipe de recherche dans le Salon tchèque et slovaque, de l'autre côté de la Salle du Conseil. Sous forme de barre de bois comme les premiers, il était dissimulé derrière un petit bureau. Jusqu'à cette enquête, qui était des informations internes confidentielles, rien n'a jamais filtré en dehors d'un cercle restreint.

Espionner oui, mais quoi? La première question qui surgit est «qui?». Pourtant, les

connaisseurs en soulèvent une autre en premier, qui paraît incongrue: «Pourquoi?». Certes, la Conférence du désarmement se tient dans la Salle du Conseil et les apartés dans les salons avoisinants. «Mais pourquoi diable espionner ce qui s'y passe, se demande Jozef Goldblat, un expert qui suit son déroulement depuis longtemps comme membre de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (Unidir) et de l'Institut international de recherche pour la paix à Genève (Gipri). Il n'y a rien de vraiment secret, toutes les déli-

nais Hariri ont été auditionnés dans ces salons, qui ont aussi abrité des discussions liées à la préparation de la guerre en Irak. «La technique utilisée et le risque encouru laissent penser que la décision a été prise au plus haut niveau du pays responsable, et que l'enjeu devait en valoir la peine», estime un spécialiste du renseignement. L'installation de ces appareils demande du temps et un motif valable. Pour ce qui est de la salle C-108, sa rénovation en 2005 fournissait l'occasion rêvée. Mais elle suggère aussi d'éventuelles complexités internes. Depuis la découverte de 2004, l'accès à ces salles est en effet fermé à triple tour.

Alors qui? Le ou les auteurs disposent évidemment de capacités technologiques avancées. Dans l'appareil découvert en 2004, des composants venaient de France, de Chine et des Etats-Unis, selon James Atkinson. Une manière classique de brouiller les pistes. Mais il pointait du doigt, sous toutes réserves, la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Interrogés pour cette enquête sur l'origine possible des objets découverts en 2006 et 2007, en croisant les critères géopolitiques et techniques, plusieurs experts s'accordent sur une liste qui comprend les représentants permanents au Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Chine, Russie), auxquels s'ajouteraient la Corée du Nord et Israël. «Si je devais parier ma fortune sur un pays, avance l'un d'eux, je dirais Israël. Il a la technologie, l'habitude des opérations risquées, et un intérêt politique.» Un diplomate d'une mission européenne aux Nations Unies juge la piste plausible: «A plusieurs reprises, j'ai été étonné des informations dont semblait disposer la délé-

gation israélienne. Cela pourrait s'expliquer.»

Il existe une longue tradition d'espionnage aux Nations Unies, y compris dans les bureaux de direction à New York, Vienne ou Genève. «Lorsque nous préparons des réunions vraiment sensibles, nous ne venons jamais dans ces salons, explique un membre du service de protection rapprochée du Palais des Nations. Nous prévoyons un lieu à l'extérieur, et nous le modifions au dernier moment.» Mais si tout le monde le sait, pourquoi se donner la peine de poser des systèmes d'écoute, avec les risques que cela comporte?

«Les services de renseignements pensent toujours qu'il y a des bribes d'information à glaner, résume le haut fonctionnaire suisse du contre-espionnage. Et ils tablent toujours sur la négligence humaine. Tout le monde connaît les consignes de sécurité. Mais si vous voulez les appliquer à la lettre, votre vie devient un enfer. Alors vous commettez des imprudences.» L'autre explication, c'est que tout le monde ne sait pas qu'il peut y avoir des micros dans de tels endroits. C'est en tout cas ce qu'assure l'ambassadeur Idriss Jazaïry, qui s'étonne de ces découvertes.

«LORSQUE NOUS PRÉPARONS DES RÉUNIONS VRAIMENT SENSIBLES, NOUS NE VENONS JAMAIS DANS CES SALONS.»

Un membre du service de protection rapprochée du Palais des Nations

Secret et amateurisme. En 2004, l'objet avait été identifié en automne et c'est une fuite qui avait alerté les médias le 16 décembre. Le lendemain, le service de presse de l'ONU annonçait qu'une enquête interne avait été bouclée définitivement, sans donner de résul-



IDRISS JAZAÏRY Pour l'ambassadeur d'Algérie, «l'éventualité d'une écoute serait extrêmement déplaisante pour nous, surtout dans le cadre des Nations Unies».

tats. La Suisse, pays hôte, avait demandé à l'ONU, via le Ministère public de la Confédération, de leur permettre d'enquêter. La demande avait été refusée. A notre question de savoir s'il a été mis au courant des découvertes ultérieures, le Ministère public oppose un *no comment*. En 2006 et 2007, le secret a prévalu dans un mélange de négligence et d'amateurisme, à commencer par le déplacement des appareils. «Normalement, explique James Atkinson, on ne touche à rien et on tente de repérer qui récupère les données.» Dans l'affaire C-108, une caméra a été posée dans un plafond de la salle braquée sur le meuble qui recelait le faux rayonnage, dans l'espoir de piéger le fautif. Opération qui a été menée, selon une source interne, en coordination avec le

Suisse et des Nations Unies, commente un spécialiste en la matière, sourire en coin. Car un agent ne revient jamais sur le lieu où il a posé une écoute.»

Une omerta qui déplaît. Le service de sécurité de l'ONU nie aujourd'hui encore avoir trouvé le moindre objet suspect. Un responsable, affable et sous couvert d'anonymat, a passé deux bonnes heures à expliquer à l'auteur de ces lignes qu'aucune découverte n'avait eu lieu «à [sa] connaissance». Mieux, le service de sécurité ne serait même pas équipé des outils nécessaires, ni formé, car «c'est une affaire de spécialistes». L'examen régulier des salles de réunion, qui se déroule de nuit pour éviter les interférences, viserait en priorité les explosifs. «D'ailleurs, si nous avions trouvé quelque chose, nous serions les premiers à le faire savoir, pour montrer notre efficacité.»

Voire. «C'est dans la culture de l'ONU de ne pas faire de vagues pour ne pas discréditer l'organisation, estime Jacques Baud. On ne montre pas du doigt un de ses membres.» «De plus, ajoute un observateur au Palais des Nations, en parler prouverait au contraire que la sécurité n'est pas assurée, puisque les appareils ont pu être posés.»

Mais c'est justement cette omerta qui indispose les diplo-

mates consultés dans le cadre de cette enquête. «Même si nous n'avons rien à cacher, l'éventualité d'une écoute serait extrêmement déplaisante pour nous, surtout dans le cadre des Nations Unies, explique très diplomatiquement l'ambassadeur Idriss Jazaïry, défenseur de longue date du système onusien. Cela dit, nous avons un «droit d'auteur» sur ce que nous disons et si l'on découvre que des micros ont été placés, il incomberait aux services des Nations Unies de nous informer et de prendre toutes les mesures pour y remédier.» «La pose de micros n'est en soi pas surprenante, renchérit un diplomate européen. Ce qui est préoccupant, c'est que l'ONU n'informe pas les Etats membres et qu'elle semble prendre ce problème à la légère.»

La Suisse, pays hôte, fait profil bas. A la question – posée par courriel – de savoir s'il a eu connaissance de ces découvertes, le Département des affaires étrangères biaise, toujours par courriel: «La Suisse ne peut pas enquêter de son propre chef en raison de l'accord de siège dont bénéficient les Nations Unies à Genève. (...) C'est à l'organisation de faire une demande à l'Etat hôte si elle souhaite qu'une enquête soit ouverte.» Une demande d'entretien est restée sans suite. Un interprète chevronné de la langue de bois fédérale, au sein de l'administration, traduit: «La Suisse est au courant, mais ne veut pas s'en mêler.»

Le service de presse des Nations Unies à Genève, interrogé sur ces découvertes, sur les procédures prévues dans de tels cas et sur les résultats d'éventuelles enquêtes, répond de son côté: «Nous n'avons pas de commentaires à faire à ce sujet.»

* Auteur de: Encyclopédie du renseignement et des services secrets, éditions Lavauzelle 2002.